



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER



DU COTE DE L'ECOLE

Fête de l'école P.10-11
Inauguration projet artistique P. 14
Diplômes et récompenses pour nos élèves P. 15

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions du 1er semestre 2017
P. 4-8



VIE LOCALE

Activités périéducatives P. 16-17
A noter dans vos agendas P. 22

Le secrétariat de mairie sera fermé

*** du 27 au 31 octobre 2017**

En dehors de ces période, la secrétaire vous accueillera avec plaisir.

Des services à votre service !

Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

En dehors de ces horaires, merci de convenir d'un rendez-vous au préalable en contactant la secrétaire par téléphone ou courriel.

Trésor public de Bouxwiller :

horaires d'ouverture :

Le lundi, mardi et jeudi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

Fermée le mercredi et le vendredi.

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern—67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Tous les AM du lundi au samedi de 13h00 à 18h00

Lundi et samedi matin de 9h00 à 12h00



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été est bien entamé, avec les pics de chaleur que nous avons eu à subir; mais heureusement, notre village a été épargné par les orages à ce jour.

Nouvelles de Kirrwiller :

Ecole : les parents d'élèves, les enseignantes, les animateurs et les 2 maires se sont réunis pour l'organisation de l'année scolaire 2017-2018 avant les vacances, et il a été décidé d'un commun accord de continuer pour cette année (la 3ème), le PEDT. (activités périéducatives). Peu de temps après, nous avons été mis devant le fait accompli ... ; l'Etat permettait sous certaines conditions, le retour à la semaine de 4 jours. Or, nous avions déjà pris des engagements avec nos partenaires et les problèmes de ramassage scolaire se posaient tout comme que le fonctionnement du périscolaire.

Décision a alors été prise d'organiser l'année scolaire 2017-2018 sur les bases que nous avons définies et sur lesquelles l'organisation de notre école fonctionnait plutôt bien.

Ecole, mairie, église protestante; nous avons fait le constat avec 2 entreprises (les autres n'ont pas daigné répondre à notre demande) des travaux nécessaire pour rendre accessibles les bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Nous attendons les devis pour finaliser le projet, en espérant que les subventions promises seront bien versées après la décision de l'Etat d'en supprimer certaines!

Les travaux pour la sécurité à l'école ont pris du retard suite aux congés des entreprises et nous attendons avec impatience leur réalisation. De nouveaux stores seront également installés dans l'une des salles de classes tout comme il est envisagé de changer les volets de la mairie, et cela n'est pas un luxe!

Cimetière: les produits phytosanitaires avec lesquels l'ouvrier communal désherbaient le cimetière ayant été interdits, il ne reste que la solution de l'arrachage ; aussi, il serait bien utile quand vous vous rendez au cimetière pour vous recueillir sur les tombes, de nettoyer autour de votre tombe, mais aussi autour de celles qui ne sont plus entretenues. Un grand merci.

Comcom: après avoir doublé le nombre de communes (38), les compétences n'étant pas les mêmes dans les 2 entités, la lourde machine fonctionne.

Je vous souhaite à toutes et tous, un bon deuxième semestre et une belle fin d'été.

Patrice Dietler
Maire

Von Herzen alles
Gute, Gesundheit und
Kraft

ETAT CIVIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE



GRAND ANNIVERSAIRE

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

Mme BECKER Marthe , née le 02/07/1929 - 88 ans
Mme MEHL Marie, née le 15/07/1934 - 83 ans
M. BEYRATH Daniel, né le 26/07/1946—71 ans
M. WEESS Lucien, né le 27/07/1925—92 ans
M. KLEIN Albert, né le 30/07/1939—78 ans
M. JAUNIAUX Jean-Claude, né le 01/08/1944—73 ans
M. KERN Robert, né le 07/08/1934—83 ans
M. SCHNELL Charles, né le 10/08/1945—72 ans
M. MALHERBE Claude, né le 14/08/1942—75 ans
Mme DECKER Emma, née le 19/08/1919—98 ans
M. MATT Alfred, né le 23/08/1937—80 ans
Mme ETLING Marie, née le 02/09/1929—88 ans
M. DIEMERT Alphonse, né le 25/09/1937—80 ans
M. RAAB Horst, né le 02/10/1940—77 ans
Mme BECK Claire, née le 15/10/1939— 78 ans
M. PINHEIRO Joaquim, né le 17/11/1933—84 ans
M. VOLTZ Georges, né le 18/11/1944— 73 ans
Mme KLEIN Frieda, née le 30/11/1931—86 ans
M. SCHOLLER Robert, né le 24/12/1940—76 ans

Début 2018 :

Mme GRAFF Irène, née le 03/01/1930—88 ans
Mme BECKER Madeleine, née le 05/01/1926—92 ans
M. BOOS Roger, né le 11/01/1937—81 ans
Mme STOLTZ Marguerite, née le 29/01/1929—89 ans
Mme KERN Marthe, née le 30/01/1937—81 ans

M.BECKER Gérard a eu le plaisir de fêter son **85ème anniversaire le 4 avril 2017**

M. Le Maire et Mme ROTH Marie-Claude se sont joints à lui pour souffler les bougies et partager le verre de l'amitié en lui remettant une corbeille garnie de quelques gourmandises. La municipalité présente à Gérard, ses meilleurs vœux de longue vie et de santé.



NAISSANCE

Sincères félicitations aux jeunes parents de :

GIBAUD Eliott

Né le 17 février 2017 à Schiltigheim
Fils de GIBAUD Olivier
et de SALESSES Mélanie



DECES

La commune adresse ses sincères condoléances à la famille de :

**Mme HAETTINGER veuve ROTHAN
Marie Madeleine**

Décédée le 10 août 2017 à Pfaffenhoffen



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 février 2017



1° Salle multiusages : Devis support métal évier :

Accord unanime pour validation du devis de la Sté MECALEC de Hochfelden d'un montant de 325,-€ HT pour la fourniture d'un support métal à mettre en œuvre sur le dessus du grand évier de la salle des fêtes et un autre support pour maintenir l'espace entre le four vapeur et le mur.

2°) Vérification électrique bâtiments communaux :

Accord unanime pour validation de la proposition de VERITAS d'un montant de 500,-€ HT/an pour la vérification électrique annuelle des bâtiments, mairie (dont système de chauffage), école, salle des fêtes (dont système d'alarme), les deux églises, pour un contrat d'une durée de 4 ans renouvelable par tacite reconduction.

3°) Vérification aire de jeux :

Préalablement à des travaux de remise en état, à la vérification de l'aire de jeux installée en 2009 afin d'identifier les zones fragilisées, abimées ou vétustes de cette installation. Accord unanime pour validation de la proposition de VERITAS d'un montant de 70,-€ HT pour la vérification annuelle de l'aire de jeux, pour un contrat d'une durée de 4 ans renouvelable par tacite reconduction.

4°) Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :

Accord unanime pour confier la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de mise en accessibilité des ERP avec réalisation du dossier ADAP et option assistance à la rédaction de d'une déclaration préalable commune pour les bâtiments mairie, école et salle de motricité à QUALICONSULT pour un montant total de 7.310,-€ HT. Les subventions auxquelles ces travaux sont susceptibles de donner droit seront sollicitées, notamment la DETR et la dotation de soutien à l'investissement public des communes

5°) Travaux de réparation « nids de poules » rue des Seigneurs :

Approbation du devis de la Sté WICKER d'un montant de 850,-€ HT pour le traitement des zones endommagées de la rue des Seigneurs conjointement à la réalisation des travaux de réfection du trottoir au droit du 8, rue des Seigneurs .

6°) Travaux entretien fossés :

Accord unanime pour solliciter l'intervention de la Sté SUSSMANN de Buswiller au tarif de 94,-€ HT de l'heure pour des travaux de remise en état du fil d'eau des fossés situés de part et d'autre du chemin de Buswiller, Il sera demandé à L'association foncière de participer au financement de ces travaux à hauteur de 50% du montant HT.

DECLARATION DE TRAVAUX - PERMIS DE CONSTRUIRE :

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une maison, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de créer ou modifier une ouverture en façade ou en toiture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation de travaux. Il est important de respecter cette réglementation faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire.

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie ou contacter directement le service instructeur :

ATIP—Territoire Ouest - 1, route de Maennolsheim 67700 SAVERNE

Instructeurs: Mme KOELLER Aurélie au 03.68.33.82.39 ou M. DOLLINGER Claude au 03.68.33.87.19

Nota : le moment venu , il est important de déposer les deux formulaires suivants en mairie :

Déclaration d'ouverture de chantier—cerfa 13407*02

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux—cerfa 13408*04



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7°) Validation des restes à réaliser et crédits à reporter :

Section investissement - DEPENSES

Chap. 21	Art. 21318	Autres bâtiments publics (solde SDF)	20.000,00 €
Chap. 21	Art. 2188	Autres immo. Corporelles (vidéoprojecteur)	1.400,00 €
Chap. 21	Art. 2128	agencements et aménagements (abords SDF)	5.000,00 €

Section investissement - RECETTES

Chap. 13	Art. 1322	Région (subvention utilisation bois SDF)	33.356 ,00 €
----------	-----------	--	--------------



8°) Temps d'activité périéducatifs (TAP) : création de postes de vacataires

Accord unanime pour le recrutement de deux agents vacataires pour encadrer les séances de danse du 27 février 2017 au 19 juin 2017 inclus.

La rémunération de ces deux agents est attachée à l'acte déterminé réalisé. La « vacation horaire » est fixée à 26 € brut pour l'acte effectué.

9°) Demandes de subventions :

Accord unanime pour les subventions suivantes :

- * 165,85 € à l'Association des Maires de France 67 au titre de la cotisation pour l'année 2017 ;
- * 2.712,81 € à la paroisse catholique, soit 15% sur le montant des travaux TTC relatifs à l'éclairage intérieur et extérieur de l'église ainsi que pour la mise en œuvre de 60 mètres linéaire de plinthe en grès des Vosges.
- * 6,-€ par jour à DE ANGELI Arthur, HAMBACH Tom, MEYER Hugo, TIBERI Hugo, AMBIEHL Philippe, BALTZER Chloé, HOUDE Marie, LABORIE Eva, PLUNGER Valentin et VIEN Clémentine dans le cadre des voyages scolaires auxquels ils ont participé avec le collège de BOUXWILLER.
- * 100,-€ à la Fondation du Patrimoine au titre de l'adhésion 2017.

10°) Offre de marché fourniture d'électricité :

Considérant que le contrat qui avait été souscrit pour la salle des fêtes, avait été signé sur la base d'un abonnement à 120kVA et qu'après plus d'une année d'utilisation, il s'avère que cette puissance n'a jamais été atteinte, il est décidé de signer la reconduction de l'offre de marché proposée par Electricité de Strasbourg pour une durée d'un an pour le site de la salle des fêtes au 15, rue de Modern, raccordé en basse tension de puissance supérieur à 36kVA, mais de valider l'optimisation de la formule tarifaire acheminement de ce contrat **en abaissant la puissance souscrite à 60kVA**. Cette modification permettra de passer d'une prime fixe d'acheminement facturée à 120,-€ HT/mois à ce jour, à 60,-€ HT/mois dès validation du contrat.

SEANCE DU 7 avril 2017

1°) Approbation du Compte administratif Gestion Générale 2016 et du compte de gestion 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes: 389.206,57 € (dont 25.000,-€ exc N-1) Dépenses: 335.785,02 €
Soit Excédent de fonctionnement : + 53.421,55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes: 424.092,99 € (dont 155.289,25 € Exc. Inv. N -1) Dépenses: 341.213,19 € (dont 103.043,81€ déf. Inv N-1)
Soit Excédent d'investissement : + 82.879,80 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2016 : + 136.301,35 €

2°) Vote du taux des 3 taxes :

Décision UNANIME de maintenir, pour l'année 2017, le taux des trois taxes comme suit :

Taxe d'habitation :	12,71 %
Taxe sur le foncier bâti :	12,86 %
Taxe sur le foncier non bâti :	60,61 %

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3°) Budget primitif 2017 :

Approbation du Budget Primitif 2017, avec les balances équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 416.782,00 Euros

Section d'investissement : 246.977,00 Euros

Voir détail du budget en page 12 et 13.



4°) Location terres communales :

Bail WENDLING Jean-Georges : Décision de porter le bail rural 2009-2018, au nom de son fils WENDLING Sébastien domicilié à KIRRWILLER, 45, rue Principale. à compter du 11/11/2016, facturation du 11/11/2017 L'intégralité des parcelles figurant au bail est concernée.

5°) Accessibilité des Etablissements Recevant du Public :

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmé, (ADAP), **décision a été prise d'effectuer des travaux de mise aux normes handicapés des bâtiments publics** : mairie, école, salle de motricité et église protestante. Sur la base du diagnostic réalisé par le bureau d'études QCS, les travaux suivants sont programmés :

Eglise : rampe amovible, sonnette, place de parking Personne à Mobilité Réduite (PMR), modification implantation porte latérale, mise en œuvre d'une signalétique sur les marches, rajout d'une main courante au niveau de l'escalier et réfection des différents trous et interstices présents entre les marches en grès.

Ecole: Création rampe permanente en entrée de la salle de classe du cycle 3, place de parking Personne à Mobilité Réduite (PMR), modification implantation porte latérale, mise en œuvre d'une signalétique sur les marches, aménagement seuils de portes 2 entrée façade cour d'école, réalisation d'un chanfrein à l'entrée du sas de la classe maternelle pour éliminer le ressaut existant

Salle de motricité : réalisation et mise en œuvre de panneau d'orientation », rampe permanente, modification de la taille des vantaux de la porte intérieure, création de deux toilettes PMR et mise en place de lavabos à hauteur adaptée pour les PMR, modification hauteur d'installation des portes manteaux.

Mairie: marquage des marches en grès escalier accès depuis rue principale, mise en œuvre d'une main courante sur ce même escalier, création d'une rampe permanente en entrée du bâtiment, remplacement de la porte d'entrée.

Le montant total estimatif des travaux est de 38.780,-€ HT.

Les subventions suivantes ont été sollicitées pour cette opération :

DETR - Dotation Equipements des Territoires Ruraux 30% escomptés

FSIL - Fonds de Soutien à l'Investissement Local 40% escomptés

6°) Renouvellement ligne de trésorerie :

Décision est prise de renouveler la ligne de trésorerie auprès de la **Caisse d'Epargne d'Alsace** aux conditions suivantes :

Montant : 200.000,- €

Durée : 1 an

Marge et taux de référence : Taux révisable indexé Euribor 3 mois + marge 0,75% (pour info, taux indicatif actuel : -0,33% (si Euribor inférieur à 0, il est réputé être égal à 0)

Commission de non-utilisation : 0,05 %

Frais de dossier : 200,-€

7°) Convention avec le Théâtre du Marché aux Grains :

Il est décidé d'allouer une subvention de 910 € au Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller, pour l'encadrement de 14 séances « théâtre » dans le cadre de l'organisation des activités périéducatives.

8°) Location vaisselle salle des fêtes :

Après discussion quant à la possibilité de mettre la vaisselle de la salle des fêtes en location en cas de demande de particuliers pour une fête de famille pouvant être organisée ailleurs qu'à la salle des fêtes., il a été unanimement décidé de ne pas donner de suite favorable à ce type de demandes.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 mai 2017

1°) Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays de Hanau. Débat communal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

Validation des orientations générales suivantes :

Politiques d'aménagement, d'équipement, et d'urbanisme — Politiques de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques - Politique de l'habitat, des transports et des déplacements, des réseaux d'énergie, du développement des communications numériques, des équipements commerciaux, du développement économique et des loisirs - les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Ces orientations se déclinent notamment à travers les grands axes suivants :

Adapter le territoire à l'évolution de sa population et se mettre en capacité d'accueillir des nouveaux habitants;
Requalifier les centres anciens d'Ingwiller et de Bouxwiller afin d'y accueillir de la population et aménager la friche ferroviaire d'Obermodern;

Respecter les exploitations agricoles traditionnelles et assurer une transition vers une agriculture de proximité performante et diversifiée tout en développant les circuits courts ;

Trouver un équilibre pour développer et préserver l'économie locale ;

Affirmer le rayonnement touristique du territoire et développer l'hébergement hôtelier et touristique ;

Maintenir et améliorer les équipements et les services (petite enfance, sénior et de loisirs) par le biais de la mutualisation, d'une répartition adaptée à l'armature urbaine et en prenant en compte leur bonne intégration paysagère et urbaine.

Préserver les qualités paysagères en prenant en compte le paysage vallonné et les lignes de crête ainsi que les ceintures de vergers en périphérie des villages ;

Prendre en compte les milieux naturels remarquables et préserver, voire restaurer, les fonctionnalités des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques ;

Faciliter la mobilité sur le territoire (entre et dans les villages) et les échanges avec les territoires voisins.

Permettre le développement des énergies renouvelables dans le respect des paysages et accompagner le déploiement de la fibre optique.

Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers en limitant la consommation de ces espaces, en mobilisant une partie des espaces inoccupés et en gérant la densité au sein des projets.

S'engager sur une modération de la consommation foncière.

2°) Décompte définitif travaux paroisse catholique :

Décision est prise d'attribuer une subvention de 15% du montant TTC, soit 9.367,42 €, à la paroisse catholique pour le subventionnement des travaux suivants : réfection des murs intérieurs, des planchers et le traitement des bancs et boiseries, la remise aux normes de l'éclairage intérieur et extérieur de l'église, la mise en œuvre de 60 mètres linéaire de plinthe en grès des Vosges, la réalisation d'un placard et divers travaux de menuiseries intérieures.

3°) Participation frais inscription congrès des Maires :

Prise en charge par la Commune, des 90,-€ de frais d'inscription de M. BALTZER Jean-Michel, adjoint, au 100^e-me Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France.

4°) Affectation location terres communales :

Décision est prise d'affecter les lots 18 à 20, 29 à 32 et 43 de la parcelle 455 section 7 lieu dit Spitzling (vergers), d'une contenance totale de 59 ares 60 libérées par M. ROUCHET Jean-Pierre, à M. SCHNELL Denis au prix de 1,40 € HT de l'are. Conformément à l'article L411-15 du Code Rural, M. SCHNELL étant exploitant agricole, locataire et exploitant des parcelles avoisinantes, il est prioritaire pour la réaffectation des ces terres.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 juillet 2017

1°) Limiteur de bruit salle des fêtes :

Conformément à la délibération n°5 du 15 septembre 2016 et considérant la récurrence les nuisances sonores causées par les différents utilisateurs de la salle des fêtes et subies par les habitants des habitations situées aux alentours directs et indirects du bâtiment, notamment le week-end pour l'organisation des mariages, il est décidé de retenir la proposition de la Sté SOVEC Nord Alsace d'un montant de 1.923,43 € HT avec surcoût éventuel de 200,-€ HT en cas de récupération d'une gaine traversante, **pour la fourniture, la pose et la mise en service d'un limiteur acoustique dans la salle des fêtes.**

2°) Travaux mise en sécurité école : sirène et visiophone

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPMS (plan particulier de mise en sécurité) du bâtiment école et de la mairie, il est décidé d'approuver le devis d'un montant de 2.866,64 € HT de la Sté SOVEC Nord Alsace pour la fourniture et pose d'un kit video/interphonie à la mairie école avec 3 combinés, le devis de la Sté KEIFF d'Ingwiller pour un montant de 389,-€ HT pour la mise en place de 4 verrous à boutons, et de donner autorisation à M. Le Maire et aux adjoints pour le choix final du système d'alarme centralisé et du fournisseur qui procédera à la fourniture et mise en service de cette installation,

3°) Salle des fêtes : trappe de fermeture coulissante :

Pour des raisons de sécurité, décision est prise de mettre en place une trappe de fermeture coulissante au niveau de la casquette de la salle des fêtes, pour un montant de 1.660,-€ HT .

4°) Demande de la paroisse catholique : maîtrise d'ouvrage travaux d'accessibilité

La paroisse catholique a demandé à ce que la commune prenne la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en accessibilité de l'église..Les avis des conseillers sont divergents notamment en raison du fait ,que le bâtiment n'est pas un bâtiment communal et qu'à ce titre la solution qui est habituellement retenue pour ce type d'opération serait le simple subventionnement à hauteur de 15% du TTC, que les diagnostics « accessibilité » ont déjà été réalisés pour tous les bâtiments communaux par le bureau d'étude Qualiconsult, ainsi que le dossier ADAP qui a été transmis mi juin aux services de l'Etat pour instruction. **A l'issue des débats il a été décidé** que ces travaux ne pourront pas être inclus en 2017 aux travaux de mise en accessibilité des établissements communaux recevant du public puisque l'ensemble des dossiers à déjà été transmis aux services instructeurs, mais de demander à la paroisse de transmettre un devis des travaux envisagés pour l'accessibilité de l'église catholique, soit sur la base de devis réalisés en direct par différentes entreprises, soit sur la base d'un diagnostic accessibilité réalisé par un organisme agréé. Ce point pourra ainsi être remis à l'ordre du jour dès réception des chiffrages travaux afin que le conseil municipal se prononce sur l'acceptation possible de la maîtrise d'ouvrage de la mise en accessibilité de l'église catholique et de la programmation de cette opération sur l'exercice 2018.

5°) Recensement 2018 : Nomination coordonnateur communal

Kirrwiller sera concernée par le recensement de la population à compter de la mi janvier 2018. La secrétaire occupera les fonctions de coordonnateur, mais il faut d'ores et déjà prévoir le recrutement d'un agent recenseur.

RECHERCHE 1 AGENT RECENSEUR POUR LA PERIODE DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018

Si vous êtes intéressé par cette mission, merci de vous présenter en mairie.

Profil : Bonnes capacités relationnelles, disponible, dynamique, tenace et motivé, bonne condition physique, faire preuve de neutralité et de discrétion, pratique ou au moins compréhension du dialecte, notions en langues étrangères, disposer d'un téléphone portable (réception de SMS pour le recensement par internet).

2 demi journées de formation courant de la 1ère quinzaine de janvier

Mission : tournée de reconnaissance, dépôt et retrait des questionnaires auprès des habitants de Kirrwiller, incitation au recensement par internet, suivi quotidien des réponses papier et internet, compte rendu régulier au coordonnateur, restitution des documents à la fin de la mission.

Rémunération fixée par délibération du conseil municipal.

Plus d'informations sur le site internet de la commune : www.kirrwiller.eu

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

6°) Rapport annuel 2016 Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA)

Le conseil municipal a pris acte du rapport 2016 présenté par M. HALTER Gérard, délégué de la commune auprès du SDEA :

Pour une moyenne de 120 m³ de consommation annuelle pour une famille de 4 personnes, les éléments constitutifs du prix de l'eau sur le périmètre sont les suivants : **Part fixe** : 45,-€ HT/an **Part variable** : 1,03 € HT le m³

Redevance eau potable : 1,41 € HT/120 m³

Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,91 € TTC/120 m³

Après plusieurs années de stabilité des volumes produits et vendus, la tendance d'augmentation progressive des consommations se confirme, parallèlement à l'augmentation de la population (en 2016 facturation de 1.811.948 m³ facturés aux abonnés contre 1.795.413 m³ en 2015).

Avec un rendement de quasi 85%, les performances du réseau sont très satisfaisantes, compte tenu de l'étendue du réseau et de son caractère principalement rural.

Interventions sur les réseaux et les ouvrages effectuées en 2016 : puits de Mommenheim, réservoir du Himrich (réhabilitation des deux cuves et de la tuyauterie), rénovation réseau d'eau potable à Friedolsheim et Batzendorf.

Il est prévu de rénover le réservoir de Kirrwiller courant de l'année 2018.

7°) Programme activités périéducatives 2017-2018

Validation du nouveau planning des TAP pour l'année scolaire 2017-2018. Les activités redémarreront le lundi 11 septembre 2017. 4 parcours sont prévus jusqu'au vendredi 29 juin 2018, les lundis et vendredis entre 15h30 et 17h00. Au programme, activités artistiques et culturelles, sportives, ludiques et scientifiques. Le détail et la description de chacune des activités proposées ont été repris dans le dossier d'inscription distribué à chaque famille.. Le retour des inscriptions a été fixé au 7 juillet avant la fin de l'année scolaire. La participation forfaitaire de 30,-€/enfant pour l'année scolaire est maintenue, quel que soit le nombre d'activités auquel il sera inscrit.

Si vous avez un peu de temps à partager, toute personne volontaire pour accompagner un intervenant en charge d'un groupe d'enfants sur l'une ou l'autre activité est le bienvenu. Merci de vous signaler au secrétariat de mairie.



FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE... Une fête réussie avant des vacances très attendues !



En ce dimanche 2 juillet, les enseignantes et parents d'élèves n'avaient une fois de plus, pas ménagé leurs efforts pour l'organisation de la traditionnelle fête de fin d'année.

Le site de la nouvelle salle était parfait pour cette manifestation dont le programme alléchant avait été transmis aux parents, grands-parents, amis de nos écoliers, ce qui n'avait pas manqué d'attirer foule!

Au programme

- 11h 00 Présentation du travail issu du groupe « théâtre » dans le cadre des activités périéducatives
- 11 h 30 Tour de chants des classes du RPIC et démonstration de danses présentées lors des « rencontres danse 2017 »
- 12 h 00 Show time !!! Présentation des chorégraphies préparées par le groupe « danse » encadré par Alla et Sacha dans le cadre des activités périéducatives
- 12 h 30 Repas
- 14 h 00 Jeux pour petits et grands !!! Y compris grands grands, comme les parents !!!

Concentration pour le groupe « théâtre » pour la présentation de quelques scénettes.



Le public attentif se pressait aux abords de cette scène improvisée. Personne ne voulait en rater une miette, surtout que les stars d'un jour mettaient vraiment du cœur à l'ouvrage. Des nuées d'applaudissements punctuaient chaque rotation « d'artistes ».



Chaque classe avait préparé son tour de chants et présenté avec application le résultat de plusieurs heures de travail pour une coordination parfaite.



Et bien sûr, le « clou du spectacle », moment très attendu par petits et grands, la présentation du show préparé par les enfants et leurs professeurs de danse Alla et Sacha, dans le cadre des activités périéducatives. Ambiance « dance floor » assurée et tonnerre d'applaudissements pour la troupe et sa « meneuse de revue » !!!



Après toutes ces émotions, l'ensemble des participants a partagé un moment convivial autour d'appétissants coquelets et des délicieux desserts « faits maison » dont on aime toujours à se transmettre les recettes ! La journée s'(est terminée en éclats de rire, compétitions et concentration autour des stands de jeux tenus par les parents, amis, grands frères et grandes sœurs ou anciens élèves, afin que chacun puisse repartir avec sa petite collection de lots en tous genres.

BUDGET 2017 FONCTIONNEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
013	Atténuation de charges	Remb. Sup. fam. Trait.	600,00 €
70	Pdts des services, domaines et vents div.	Loc. chasse + redev. Occup. dom. Pub.+conc. cimetièrè	18.600,00 €
73	Impôts et taxes	Impôts locaux, taxe pro.	205.188,45 €
74	Dot. Subventions et participations	Dot Etat + subventions	81.072,00 €
75	Autres pdts de gestion courante	Location biens communaux	56.900,00 €
Total recettes gestion courante			362.360,45 €
76	Produits financiers		0,00 €
77	Produits exceptionnels	Cessions immobilisation	1.000,00 €
78	Reprise sur amortissements		0,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement			363.360,45 €
Reprise de résultat 2016			53.421,55 €
TOTAL			416.782,00€

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
011	Charges à caract. général	Fonctionnement courant (eau, élec, fuel, contrat copieur et inform, téléph...)	129.372,00 €
012	Charges de personnel	Salaires + charges (agent et vacataires activités périéd)	86.485,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	Indem. Élus + contributions + subv associations et voyage	72.499,00 €
014	Atténuation de charges		0,00 €
Total dépenses gestion courante			288.356,00 €
66	Charges financières	Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	54.500,00 €
67	Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dot aux amort. Et provisions		0,00 €
022	Dépenses imprévues		76,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement			343.432,00 €
023	Virement à la section d'investiss.		66.000,00 €
042	Opération ordre de section à sect.		7.350,00 €
043	Opération ordre intérieur section		0,00 €
Total opé. ordre			73.350,00 €
TOTAL			416.782,00 €

BUDGET 2017 INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
13	Subv investissement à perc (une partie figure dans les restes à réaliser)	Solde Réserve Parlementaire	7.051,00 €
16	Emprunt		0,00 €
204	Subv équipement versées		0,00 €
Total recettes d'équipement			7.051,00€
10	Produits financiers	Récup. FCTVA 2016	32.340,00 €
10226	Taxe aménagement	Taxe/surf créées PC +DP	17.000,20 €
1068	Excédent fonct. capitalisé		00,00 €
165	Dépôts et cautionnements		00,00 €
024	Produits de cessions	Si vente courant année	1.000,00 €
Total recettes financières			50.340,20 €
Total recettes réelles d'investissement			57.391,20 €
021	Virement section fonctionnement		66.000,00 €
040	Opér. Ordre entre sections	Amortiss. dép inv. Eclairage Public et RSX secs	7.350,00 €
Total recettes d'ordre			73.350,00 €
Restes à réaliser 2016			33.356,00 €
Solde d'exécution 2016			82.879,80 €
TOTAL			246.977,00 €

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
20	Immo. incorporelles		0,00 €
204	Subv. D'équipement	Rev. Inv éclai. P. com.com. PH + si rectification nécessaire	16.618,73 €
21	Immo. Corporelles (+ une partie figure dans restes à réaliser)	tvx sécurisation école+ guirlandes + mat.serv techniques + tvx accessibilité	168.458,27 €
Total dépenses d'équipement			185.077,00 €
16	Emprunts et dettes	Remb. capital emprunts ac- tuels+nvl emprunt SDF	35.500,00 €
020	Dépenses imprévues		0,00 €
Total dépenses financières			35.500,00 €
Total dépense réelles d'investissement			220.577,00 €
040	Opération ordre entre sections		0,00 €
Toral opé. ordre			0,00 €
Restes à réaliser 2016 (fin paiements SDF—aménagement abords et vidéoprojecteur école..)			26.400,00 €
Solde d'exécution négatif 2016 reporté			00,00 €
TOTAL			246.977,00 €